

Orsay

notre ville



P.4

ACTUS

**Entrepreneurs en herbe,
lancez-vous !**

P.9

ATTITUDE

**Un patrimoine naturel à
préserver**



Vélos et scooters électriques



bientôt en libre service à Orsay !



NOUVEL AGRÈS AU LAC DU MAIL
EN RÉPONSE À LA DEMANDE DE NOMBREUX
USAGERS, UNE BARRE DE TRACTION VIENT DE
S'AJOUTER AUX 9 AUTRES MODULES

ACTUS

- P.4** Création d'entreprise : entrepreneurs en herbe, lancez-vous !
-
- P.5** Plateau de Saclay : des préalables et des exigences
 Exercice grandeur nature : Orsay sous la menace terroriste
-
- P.6** Carte Imagin'R : Orsay décide de maintenir ses aides aux jeunes
-
- P.7** Accompagner les mineurs isolés étrangers dans l'accès aux outils numériques
 Jeunesse : session révision pour le brevet des collèves !

AGORA

- P.8** L'avenir de notre centre-ville mis au débat
-
- P.9** attitudDe | Un patrimoine naturel à préserver !
-
- P.10** Association : les 15 ans de " Lire et faire lire "

DOSSIER

CIRCULATION DOUCE

- P.12** Vélos et scooters électriques à Orsay

P.14 DIAPORAMA

INFOS MUNICIPALES

- P.16** Opinions
-
- P.17** Carnet | actualité municipale, citoyenne & vie publique

MÉMO PRATIQUE - MENUS DU MOIS

- P.18** Dates des collectes - Permanences gratuites

TRAVAUX

- P.19** Agir au quotidien

Directeur de la publication : David Ros - Coordination générale : Anaïs Chemin - Photos / graphiques : (c) mairie d'Orsay (sauf mention) - Rédaction : service communication - Conception graphique et maquetage : Alice Fonteyraud - Impression : Grenier (Imprim'vert) Distribution : Les Amis de Mondétour, Adrexo, mairie d'Orsay - Imprimé à 8800 ex. Ce numéro comporte un encart central «sOrtir ! » de 8 pages

Mairie d'Orsay, 2 place du général Leclerc, BP 47, 91400 Orsay
 01 60 92 80 00 / contact@mairie-orsay.fr - www.mairie-orsay.fr



Imprimé sur papier certifié PEFC

orsay notre ville
 JUIN 2016

David Ros

Votre maire, testant vélos et scooters électriques en prévision de leur déploiement dans la ville en juillet prochain.



Priorité aux mobilités et hommage aux femmes et aux hommes du service public

Chères Orcéennes et chers Orcéens,

Une fois n'est pas coutume, j'ai choisi d'aborder deux thématiques distinctes dans cet édito.

La première concerne les déplacements, avec un focus sur le financement de la carte Imagin'R, l'autre porte sur l'installation de vélos et scooters électriques pour une transition écologique concrète dans notre commune.

Ainsi, le Conseil départemental a décidé de ne plus participer financièrement au dispositif Imagin'R pour les lycéens. J'ai eu l'occasion, en votant contre cette mesure à l'Assemblée départementale, de dire à quel point je désapprouvais cette décision. Celle-ci met en difficulté ce dispositif qui vise à favoriser l'usage des transports en commun par nos enfants pour se rendre dans les établissements scolaires de la commune (écoles, collèges et lycée).

Pour notre part, nous avons décidé, lors du Conseil municipal du mois de mai, de continuer à soutenir les jeunes orcéens et les familles orcéennes en maintenant le financement communal à ce dispositif.

Toujours concernant les écomobilités, vous découvrirez dans ce magazine un autre sujet qui nous tient à cœur et qui est emblématique de l'action menée : l'expérimentation de vélos et scooters électriques. Ce projet va éclore grâce au soutien de nombreux partenaires (Union européenne, Région, Établissement Public Paris Saclay).

Vous pourrez ainsi réserver et repérer les véhicules libres sur votre Smartphone ou votre ordinateur, les

déposer aux emplacements identifiés... Ce type d'innovation s'appuie sur des dispositifs modernes tout en visant à apporter des réponses concrètes à des problématiques du quotidien, comme le lien entre plateau et vallée...

Innover, s'appuyer sur des partenaires multiples, participer à la transition écologique... Si beaucoup reste à faire, il faut agir, chacun à son échelle. Nous continuerons dans ce sens avec la plus grande détermination.

Je vous invite donc tous à essayer vélos et scooters, mais toujours avec prudence.

Innover, s'appuyer sur des partenaires multiples, participer à la transition écologique... si beaucoup reste à faire, il faut agir, chacun à son échelle.

Enfin, c'est avec une grande émotion que j'aborde la seconde partie de mon édito. Au cours du mois de mai, Nils, un de nos jardiniers nous a brutalement quittés. Il travaillait depuis plus de quarante ans à embellir, à fleurir les espaces verts de notre commune. Quarante ans de passions, de bons et loyaux services, à régaler notre vue et notre odorat. Il rejoint Christian, un autre agent municipal des espaces verts,

parti lui aussi trop vite après une carrière à Orsay tout aussi longue.

Le service public, ce sont des femmes et des hommes pleinement engagés à votre service, tout au long de l'année. En rendant hommage à la mémoire de Nils et de Christian, qui ont rejoint « le paradis des jardiniers », je souhaite rendre hommage à leur travail, et au travail de tous les agents de notre commune.

Bonne lecture chez vous ou dans nos jardins.

Bien fidèlement,



CRÉATION D'ENTREPRISE

Entrepreneurs en herbe, lancez-vous !

Vous avez toujours rêvé de vous lancer dans l'entrepreneuriat mais vous ne savez pas par où commencer ? Le Bus régional de la Création d'entreprise s'arrête pour vous à Orsay ! Rendez-vous mardi 28 juin, de 9 h à 18 h, sur le parvis de la Mairie.

Créer son entreprise est un rêve pour beaucoup. Mais devenir son propre patron n'est pas sans risque et avoir une bonne idée ne suffit pas à garantir le succès de son activité. Pourtant, 80% des entrepreneurs ne bénéficient d'aucun conseil avant d'immatriculer leur entreprise. Or, il a été prouvé que la pérennité et la rentabilité des entreprises accompagnées sont nettement supérieures à celles qui ne le sont pas.

C'est fort de ce constat que la boutique de gestion BGE PaRIF a créé, en 2013, le Bus régional de la Création d'entreprise. Soutenu par des partenaires publics et privés, ce programme itinérant de promotion et de sensibilisation à l'entrepreneuriat se déplace de ville en ville et prodigue à toutes les personnes intéressées, qu'elles soient



porteurs de projets, créateurs d'entreprise ou entrepreneurs franciliens, des conseils gratuits et sans rendez-vous.

Si le développement économique n'est pas une compétence municipale obligatoire, Orsay s'engage depuis plusieurs années aux côtés des acteurs économiques qui contribuent pour beaucoup à l'attractivité de son territoire. Valorisation des activités, lancement d'une étude sur la dynamique commerciale... C'est tous les jours que se joue l'avenir économique de la ville. C'est donc tout naturellement que la Ville a répondu présente à la proposition faite par la Communauté Paris Saclay d'accueillir le Bus régional de la Création d'entreprise à l'occasion de sa tournée sur le territoire de l'agglomération. En plus des habituels conseils adressés aux porteurs de projets, un atelier spécifique sur le financement des projets sociaux et solidaires et une rencontre avec

les élus municipaux (pendant la pause méridienne) en charge de ce secteur vous seront proposés.

PRÉSENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION-PARIS SACLAY DU 6 AU 10 JUIN ET DU 27 JUIN AU 1^{ER} JUILLET, RETROUVEZ LE CIRCUIT COMPLET DU BUS SUR LE SITE MAIRIE-ORSAY.FR

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay fait circuler le Bus régional de la Création d'entreprise sur son territoire

PALaiseau MARDI 7 JUIN | 10H-13H / 14H-18H PLACE DES ÉCOLES
ATELIER « FINANCEMENT DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES » | 14H30-17H

ORSAY MARDI 28 JUIN | 10H-13H / 14H-18H PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE
ATELIER « ENTREPRENEURS ENGAGÉS (ASSOCIATIONS, ENTREPRISES SOCIALES) : UN FINANCEUR POUR CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE PROJET »
14H-16H30. HÔTEL DE VILLE, 2 PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC

BURES-SUR-YVETTE MERCREDI 29 JUIN | 10H-13H | PLACE DU MARCHÉ (COTÉ PARKING, RUE CHARLES DE GAULLE)
ATELIER « FINANCEMENT PARTICIPATIF CROWDFUNDING »
HÔTEL DE VILLE, 45 RUE CHARLES DE GAULLE | 9H30-12H

GIF-SUR-YVETTE MERCREDI 29 JUIN | 15H-18H | PLACE DU PARC

LES ULIS JEUDI 30 JUIN | 10H-13H | PLACE DU MARCHÉ,
PLACE DE LA LIBERTÉ

Vie éCOnomique locale

> **BIENVENUE !**

La boucherie de Mondétour a ré-ouvert ses portes.
40 BD DE MONDÉTOUR / 01 69 34 78 82
OUVERTE DU MARDI AU SAMEDI DE 9 H À 13 H ET DE 15 H À 20 H
LE DIMANCHE MATIN DE 9 H À 13 H.

Pédicure Podologue - Inès Cohen s'installe début juin 2016 Soins au cabinet et à domicile, semelles orthopédiques et petits appareillages
7 RUE DU LYCÉE À ORSAY / 06 60 05 31 61 /
INESPODOLOGUE@GMAIL.COM



CHANGEMENT D'ADRESSE

Cabinet dentaire - Docteur Alain GENEVES
anciennement situé 2 rue Louis Scocard est désormais situé au 18 rue des Hucheries
TÉL : 06 66 90 35 52
NB : Le Dr Valérie GENEVES ne pratique plus.

AMÉNAGEMENT

Plateau de Saclay : des préalables et des exigences.

Le projet d'Opération d'Intérêt National (O.I.N) lancé par l'Etat, inclut le secteur de Corbeville situé sur les communes d'Orsay et de Saclay. Dans ce cadre, l'Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay (l'EPA Paris-Saclay), chargé de réaliser le projet, a sollicité la commune d'Orsay pour qu'elle définisse les modalités de concertation en amont.

La Ville d'Orsay a décidé dans un premier temps de fixer des préalables à l'EPAPS à travers un courrier que vous pouvez retrouver sur le site de la ville, rubrique "vie citoyenne". Il y est notamment notifié un certain nombre de conditions nécessaires à la bonne réalisation du projet : la préservation du patrimoine historique de la Ville (Château de Corbeville, ses communs, sa châtaigneraie...), le respect écologique et environnemental des espaces naturels, mais aussi la gestion des flux de circulation, la réalisation d'infrastructures primaires (comme l'échangeur de Corbeville), la cohérence avec les ZAC de Moulon et de Polytechnique, ainsi qu'un équilibre financier responsable.

La Ville a adopté une délibération précisant clairement la nécessité d'un débat approfondi (retrouvez l'intégralité de la délibération sur le site de la ville, rubrique "vie citoyenne").

Si la Ville fixe ainsi toutes les conditions d'un cadre exigeant, il a clairement été signifié que s'il y avait des manquements quant aux conditions évoquées, « la Ville ferait publiquement part de sa désapprobation avec la plus grande fermeté ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Exprime l'absolue nécessité d'obtenir dans les meilleurs délais l'assurance des financements permettant la réalisation de projets structurants, en particulier celui de l'échangeur de Corbeville.
- Précise que les modalités obligatoires de conduite de la concertation de la zone d'aménagement concerté de Corbeville sont les suivantes :
 - parution d'un avis d'engagement de la concertation préalable dans deux journaux locaux ; affichage en Mairie de la délibération d'engagement de la concertation préalable ; mise à disposition sur le site Internet de l'EPA Paris-Saclay d'une présentation et d'un registre dématérialisé afin que le public puisse donner son avis sur le projet ; l'organisation de plusieurs réunions publiques sur le projet.
- Demande expressément la prise en compte des modalités suivantes :
 - Organiser des réunions spécifiques avec les associations du territoire du Plateau de Saclay sur les dossiers en cours ;
 - Présenter sur le site les études relatives à l'hydrologie, à la circulation et à l'accessibilité et d'apporter des réponses précises aux différentes demandes liées à ces dossiers ;
 - Présenter sur le site une vision d'ensemble et l'articulation des différentes zones d'aménagement concerté afin de permettre un débat non tronqué.
 - Echanger et prendre en compte les conclusions de groupes de travail thématiques éventuels mis en place pour ce projet.
- Demande que des éléments détaillés et chiffrés du projet et de chacune de ses facettes devront être régulièrement envoyés par courrier à la commune, au-delà des discussions qui auront lieu.

GESTION DE CRISE

Exercice grandeur nature : Orsay sous la menace terroriste

Depuis 2012, la ville d'Orsay est engagée dans une démarche de professionnalisation en matière de prévention des risques et de sécurité publique. Chaque année, un exercice de simulation de crise est réalisé en temps réel : la cellule de crise est avertie du jour de l'exercice mais pas de son contenu. Le 18 mars dernier, la municipalité a simulé la gestion d'une attaque terroriste.

Imaginé par Frédéric Henriot, conseiller municipal et professionnel expert en gestion de crise, le scénario catastrophe met en scène cette année des assaillants armés à bord d'une voiture volée faisant irruption dans la ville. Ils semblent viser les établissements scolaires et terminent leur course folle retranchés dans une crèche, la Farandole, prenant 60 enfants et 28 adultes en otage.

Le but de cet exercice est de tester en temps réel la réactivité de la cellule de crise et sa capacité à gérer de front toutes les problématiques liées à ce type d'évènement (intervention des forces armées, sécurisation de la population, gestion de la presse...). Cette année, un journaliste du Parisien a même été convié pour



jouer son propre rôle et vivre l'exercice de l'intérieur.

La démarche mise en place par la ville en matière de gestion de crise vaut à Orsay d'être la première ville d'Ile-de-France à se voir attribuer le label Pavillon Orange®* le 24 septembre 2012.

VISIONNEZ LA VIDÉO DE L'EXERCICE SUR YOUTUBE/MAIRIEORSAY

*Le Pavillon Orange® est un label décerné par le Haut comité Français pour la Défense Civile aux communes qui répondent à des critères en termes de sauvegarde et de protection des populations face aux risques et menaces majeurs.

TRANSPORT

Carte Imagin'R : Orsay décide de maintenir ses aides aux jeunes

Depuis le 1er septembre 2015, la carte Imagin'R est devenue « toutes zones » et permet aux collégiens et lycéens franciliens de voyager à prix réduit et de façon illimitée, tous les jours de la semaine. Les élèves intéressés peuvent souscrire un abonnement « Imagin'R scolaire » d'un montant annuel qui s'élevait, à la rentrée dernière, à 341,90 € (dont 8 € de frais de dossier).



Le 25 janvier dernier, le Conseil départemental a pris la décision de ne plus accorder de subvention aux lycéens. En d'autres termes, un lycéen, l'année dernière, payait 58 € sa carte Imagin'R ; aujourd'hui, il devra déboursier 166,95 € supplémentaires.

La ville continuera de soutenir l'ensemble des élèves résidant à Orsay de la 6^{ème} à la terminale. Une subvention forfaitaire de 117 € sera versée par élève aux familles.

À Orsay, pour l'année 2015/2016, ce titre de transport a concerné 527 élèves dont 216 lycéens !

En dépit du désengagement du Conseil départemental, du contexte économique difficile, la municipalité ne fait pas de différence entre collégiens et lycéens. Ainsi, comme les années précédentes, la ville continuera de soutenir l'ensemble des élèves résidant à Orsay de la 6^{ème} à la terminale. Une subvention forfaitaire de 117 € sera versée par élève aux familles.

Modalités pour obtenir sa carte

Les élèves concernés par cette aide financière de la commune doivent dans un premier temps apposer sur le formulaire de la demande, le cachet de leur établissement. Dans un second temps, ils doivent se rendre au PIJ avec ledit formulaire et un justificatif de domicile (sauf pour les renouvellements de carte) afin que soit apposé notre cachet et indiqué le montant financé par la commune.

PIJ | 1 TER RUE MAGINOT | OUVERT AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI DE 13 H À 18 H | 01 60 92 58 85

**vite dit
bien dit**

Ivalua chasse ses baskets pour l'association ELA !

Jeudi 2 juin prochain, les salariés d'Ivalua, éditeur de logiciels, marcheront pour ELA, sans changer le rythme de leur journée de travail. Les collaborateurs volontaires se verront remettre à leur arrivée un podomètre chargé de comptabiliser le nombre de pas effectués au cours de leur journée. Grâce à la traditionnelle course à pied baptisée « IVALUA RUN for ELA », organisée pendant la pause déjeuner, ils pourront augmenter sensiblement la somme de dons. Les salariés ou les résidents d'Orsay qui souhaitent se joindre à la course sont les bienvenus ! Ivalua s'engage à reverser 1 centime d'euro par pas à l'association.

RDV POUR LA COURSE À PIED DEVANT LE 69 RUE DE PARIS - IVALUA VERS 12 H 15 POUR 45 MIN/1 H DE COURSE
LUCAS FANNY / 01 64 86 45 07 / FLU@IVALUA.COM
WWW.IVALUA.COM

Stade nautique Les horaires d'été commencent le 13 juin. Attention, du 13 au 17 juin inclus, les bassins intérieurs seront fermés (pour la vidange annuelle).

MAIRIE-ORSAY.FR/STADE-NAUTIQUE.HTML/

Opération tranquillité vacances Vous souhaitez que la Police Municipale assure une surveillance de votre domicile pendant vos vacances ?

REMPLISSEZ LE FORMULAIRE EN LIGNE MAIRIE-ORSAY.FR, RUBRIQUE POLICE MUNICIPALE.

Nouveau logo pour Paris-Saclay

Le 11 mai dernier, les élus de la communauté d'agglomération ont choisi le nouveau logo du territoire. Il s'inscrit dans une dynamique territoriale forte et renforce la marque Paris-Saclay.



Orsay Plage Nouveau format pour la 6^{ème} édition d'Orsay Plage qui aura lieu du 1^{er} au 15 juillet inclus autour de la thématique de « l'eau ». Les activités auront essentiellement lieu au stade nautique et le week-end du 2 et 3 juillet autour du lac du Mail.
PROGRAMME COMPLET SUR MAIRIE-ORSAY.FR

Foire à tout du Centre Envie de chiner ? Rendez-vous à la traditionnelle foire à tout du centre organisée par la Mairie.

DIMANCHE 12 JUIN PROCHAIN DE 9 H À 18 H

SOLIDARITÉ

Accompagner les mineurs isolés étrangers dans l'accès aux outils numériques

Tissage des liens sur le territoire

Présent sur le territoire orcéen depuis janvier 2013, le CEFIP, (centre éducatif de formation et d'insertion préprofessionnelle appartenant à la Fondation d'Auteuil), propose des remises à niveau en mathématiques et en français. Une action particulière est menée sur l'alphabétisation auprès des jeunes mineurs isolés étrangers. En plus de ce travail de remise à niveau, les jeunes du CEFIP travaillent sur leur projet professionnel dans la perspective d'être scolarisés pour la rentrée de septembre 2016.

L'Espace Public Numérique accueille les jeunes mineurs isolés étrangers de manière régulière et ce, depuis maintenant deux ans, afin de les former sur l'utilisation de l'informatique et du numérique. L'accueil se fait par groupe d'une dizaine de jeunes, par demi-journée.

Les enjeux du numérique

Alors que l'environnement dans lequel évoluent les jeunes en France exige une connaissance et une maîtrise des outils numériques, les mineurs isolés étrangers n'ont souvent pas ou peu appris à les utiliser. Ils sont accompagnés par le CEFIP et l'Espace Public Numérique afin de se parfaire quant à l'utilisation de l'informatique.

Cette pratique régulière autour du numérique permet aux jeunes d'appréhender le numérique après un travail plus théorique en amont en cours avec leurs formateurs. À l'Espace Public Numérique, l'accent est mis sur différents axes : la mise en forme de CV, les lettres de motivation, l'utilisation d'Internet dans leurs diverses recherches de formations, d'entreprises et d'emplois, la création et la maîtrise du courrier électronique... Ces ateliers prennent alors tout leur sens puisque cela leur permet par exemple d'effectuer des stages en entreprise qui peuvent déboucher sur un apprentissage. Ces outils permettent aussi d'accompagner les jeunes dans une utilisation scolaire et professionnelle des ressources multimédia.



Avant son départ pour un lycée Kaman a témoigné :

« L'informatique c'est bien car ça m'apprend beaucoup de choses. Dans mon pays, je ne faisais pas tout ça. Ici, j'ai pu créer une adresse mail et je sais comment m'en servir maintenant. C'est compliqué de tout comprendre et j'ai du mal parfois à voir où sont les lettres mais ça me fait plaisir. Frédéric est gentil, il nous apprend bien. »

Ce travail tout au long de l'année a plusieurs objectifs :

- Rapprocher les jeunes d'un outil inconnu et le découvrir.
- Développer des compétences à travers le numérique (alphabétisation,...)
- Apprendre à communiquer avec les outils numériques
- Se former à l'utilisation d'Internet et en comprendre les avantages et les risques
- Apprendre à utiliser les outils numériques dans une optique de professionnalisation
- Découvrir des outils permettant d'accéder à de nouvelles formes de culture.

Le numérique est donc bien au centre de l'innovation mais également au service de l'humain à la fois pour l'ouverture et l'insertion sur et dans le monde.

JEUNESSE

Session révision pour le brevet des collèves !

Comme chaque année, le service Jeunesse propose aux élèves de troisième des sessions de révision pour le brevet des collèves qui aura lieu les 23 et 24 juin prochains.

Pour se préparer aux épreuves, les élèves pourront participer à deux après-midis de révision les mercredis 15 et 22 juin de 14 h à 17 h, à la Bouvêche. Des bénévoles de l'aide aux devoirs encadreront gratuitement les révisions en mathématiques, français et histoire-géographie.

À noter :

- Les Orcéens demeurent prioritaires (12 places pour le 15 juin et 12 places pour le 22 juin) - donc nombre de places limité pour chaque session.
- Les inscriptions doivent se faire obligatoirement au service Jeunesse et une autorisation parentale devra nous être fournie (autorisation papier que nous donnerons lors de l'inscription au PIJ).

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS : POINT INFORMATION JEUNESSE/ 1 TER RUE ANDRE MAGINOT / 01 60 92 58 85 / JEUNESSE@MAIRIE-ORSAY.FR

L'avenir de notre centre-ville mis au débat

La municipalité a décidé depuis plusieurs années de se donner les moyens d'agir pour maîtriser l'avenir du centre-ville. Elle a notamment mis en place un périmètre d'étude pour éviter que des projets privés ne soient réalisés sans cohérence d'ensemble et sans répondre à des objectifs partagés.

La démarche entreprise permet d'assurer le débat.

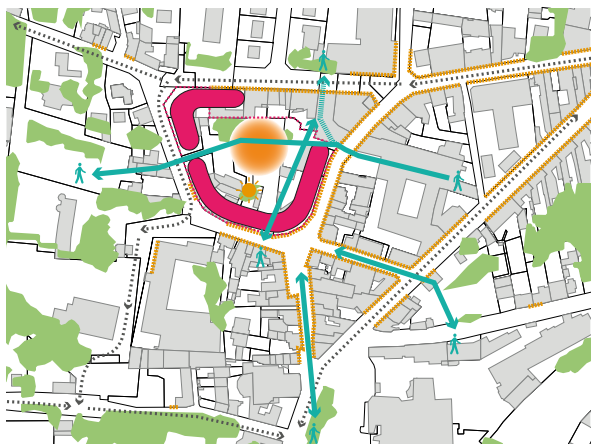
Ainsi, différentes phases de concertation sont mises en place pour permettre un dialogue approfondi et ainsi faire progressivement émerger un éventuel projet. Après une première réunion de débats sur le cadre général, la présentation de scénarii qui a eu lieu le 24 mai s'est inscrite dans cette perspective.

Vous trouverez ci-dessous les schémas présentés comme supports aux débats.

SCÉNARIO 1 - JARDIN EN COEUR D'ÎLOT

Un espace public apaisé en coeur d'îlot

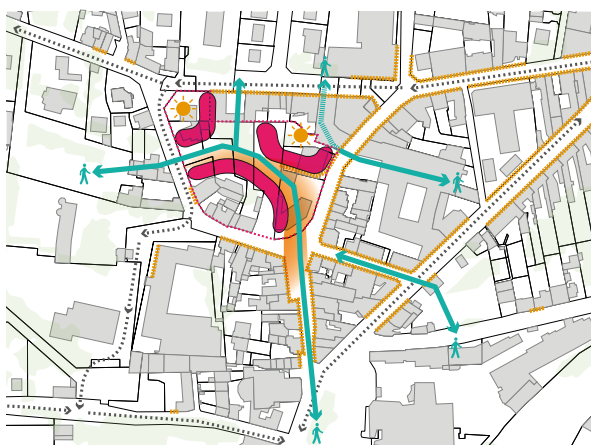
Un front bâti suivant la logique du bourg actuel



SCÉNARIO 3 - LES TRAVERSES

Une continuité piétonne entre la rue Boursier et les traverses à l'intérieur de l'îlot

Des traverses bordées par un programme diversifié en rez-de-chaussée



- Implantation bâtie
- Linéaire commercial
- Liaison piétonne
- Espace apaisé
- Schéma de circulation
- Ensoleillement

Un questionnaire a été distribué aux participants. Vous pouvez le trouver en ligne et ainsi faire part de votre avis sur le site de la mairie : www.mairie-orsay.fr/concertation-centre-ville.html

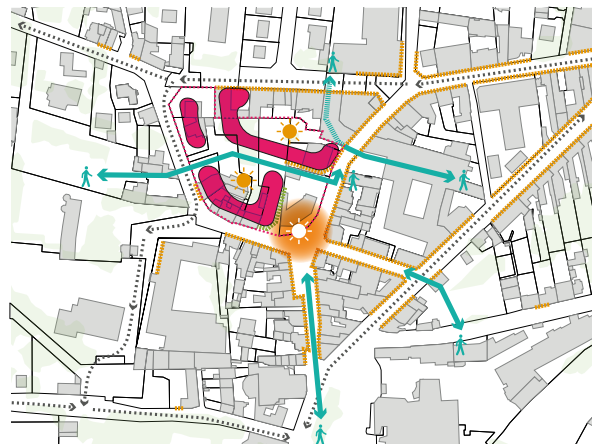
Quelle organisation de l'espace ? Quels flux favoriser ? Quelle implantation des bâtiments ? Quels types de commerces souhaités ? Quelles maisons à conserver ? ... Les questions sont nombreuses à ce stade de la réflexion.

Cette phase constitue une étape supplémentaire. Suivront des échanges sur un cadre de projet affiné puis éventuellement sur un projet en tant que tel, avec des présentations d'options architecturales...

SCÉNARIO 2 - DE PLACE EN PLACE

Une place publique au croisement des rues Verrier, Boursier et de Paris, animée par les commerces

Un nouveau cheminement qui suit les courbes de niveau



Le 24 mai dernier, plus de 150 personnes ont assisté à la réunion publique relative à l'avenir du centre-ville. Répartis en groupe de travail, les Orcéens présents ont pu analyser ces trois propositions de scénarii hypothétiques et donner leur avis, leur vision du projet. La synthèse de ces échanges, essentielle à la poursuite et à l'aboutissement du projet, vous sera présentée lors de la prochaine réunion publique.



RENDEZ-VOUS JEUDI 30 JUN 2016 - 20 H 30
AUDITORIUM JACQUES TATI



Un patrimoine naturel à préserver !

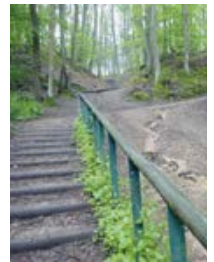
Au-delà de son activité économique, son pôle scientifique ou son tissu associatif, notre ville, c'est aussi 329 hectares d'espaces verts et d'espaces boisés, 7 km de pistes cyclables, 4 km de chemins ruraux, que la municipalité s'est engagée, depuis plusieurs années maintenant, à préserver. Ce patrimoine vert exceptionnel contribue grandement à la qualité et au charme de notre ville. Ce sont des espaces communs que chacun peut s'approprier à sa façon : ce sont vos espaces, ceux de vos enfants et ceux des générations futures !

L'entretien de ce patrimoine naturel est donc essentiel pour assurer sa longévité mais pas seulement, il s'agit aussi de garantir la sécurité de tous, piétons, cyclistes, joggeurs, randonneurs... La dégradation des forêts visibles sur certains chemins communaux se traduit notamment par une mauvaise qualité du fonctionnement des sols (formation de ravinelements), synonyme de danger pour les usagers. Ainsi, la commune accompagnée par l'ONF (Office National des Forêts) et soutenue par le Conseil départemental dans le cadre de son nouveau schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS), a mis en place un plan pluriannuel pour entretenir et rénover bois et chemins communaux.

ZOOM SUR :

Le Chemin de la Cyprenne

Très empruntés par les élèves des établissements environnants et les promeneurs, le chemin de la Cyprenne sera le premier chantier mené dans le cadre du plan pluriannuel. Véritable axe piéton faisant lien entre Mondétour et le centre-ville, il fera l'objet d'une rénovation dès que les conditions climatiques seront optimales.



Les parcelles 14 et 15 (Bois de la Cyprenne)

L'ONF est actuellement en train de procéder au martelage des arbres de ces parcelles, c'est-à-dire au marquage des arbres susceptibles d'être coupés (selon des critères bien définis). Une fois cet état des lieux fait, ils procéderont à la vente et à la coupe de ces arbres. Une partie des bénéfices de la vente sera reversée à la Ville.



Rencontre avec... Hervé Robert, technicien forestier de l'ONF

Qu'est-ce que l'ONF (l'Office National des Forêts) ?

L'Office National des Forêts gère au quotidien 10 millions d'hectares de forêts publiques en métropole et dans les départements d'Outre-mer (forêts de l'état et forêts des collectivités). Une action qui s'articule autour de trois axes essentiels : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public.

Quel est le rôle de l'ONF à Orsay ?

L'ONF (l'Office National des Forêts) gère une partie des bois communaux comme le bois de la Cyprenne, le bois Persan ou encore le bois de la Grille noire et le bois de la Troche. Ces bois sont ainsi entretenus directement par les services de l'ONF qui sont en charge de leur entretien annuel et de leur

surveillance. Il existe donc ce double regard avec d'un côté l'aspect humain, nous devons nous assurer que les bois soient en adéquation avec l'accueil du public et de l'autre, l'aspect plus technique, avec tout le travail sylvicole d'analyse de l'existant (le comptage des arbres, l'analyse des sols, la classification et parfois la protection de la faune et la flore).



La coupe d'arbres est toujours impressionnante, quel en est le but ?

La récolte des arbres est avant tout un acte de gestion forestière. Elle favorise le développement des arbres d'avenir, en leur laissant plus de lumière et d'espace, et assure le renouvellement de la forêt. C'est le résultat d'un long processus de réflexion, toujours pensé en concordance avec les besoins de la forêt.

ASSOCIATION

Les 15 ans de "Lire et faire lire"



Cette journée riche en émotion s'est déroulée à merveille, et a été l'occasion de faire des échanges de pratiques entre lecteurs de départements voisins.

Une dizaine de lecteurs d'Orsay étaient présents. Ils ont d'ailleurs pu admirer les deux gâteaux d'anniversaire préparés pour l'occasion, dont un confectionné par Madame GLADEL, bénévole à l'école primaire de Mondétour (voir photo ci-dessous).

Madame Jeanne ASHBE, auteure-illustratrice invitée en a enchanté plus d'un par la présentation et les commentaires de ses livres.

Lire et faire lire est une activité intergénérationnelle qui apporte beaucoup tant aux enfants qu'aux intervenants.

Vous souhaitez offrir de votre temps pour lire des histoires aux enfants ? Rejoignez l'aventure !

LE RELAI POUR ORSAY :
JEANNINE LEVASSEUR
JLEVASSEUR@WANADOO.FR | 06 50 22 37 41



Jeanne ASHBE souffle les bougies

vite dit
bien dit

Donnez vie aux rêves des enfants malades ! L'Association Petits Princes recherche des bénévoles.

Caresser les dauphins, devenir pompier, rencontrer son sportif préféré... Grâce à ses bénévoles, depuis 28 ans, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades. Depuis 1987, l'Association Petits Princes a réalisé 5 700 rêves. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, votre engagement est indispensable à la poursuite de leur mission.

CONTACTEZ L'ASSOCIATION PETITS PRINCES AU 01 43 35 49 00
WWW.PETITSPRINCES.COM

"En pain dans le circuit court au lycée Blaise Pascal - Orsay 91 - JRE national 2016"

Réalisé dans le cadre du concours 2016 Jeunes Reporters pour l'Environnement, ce reportage décrit un circuit court mis en place à l'initiative des éco-délégués du Lycée Blaise Pascal d'Orsay (91). Une réflexion portant sur le tri et le devenir des déchets alimentaires produits par la cantine du lycée a débouché sur l'achat d'un déshydrateur qui permet de transformer les déchets alimentaires triés en substrat organique récupéré par un agriculteur du plateau de Saclay. Le blé récolté sert à produire, dans la boulangerie attenante à la ferme, un pain complet biologique et livré chaque semaine à la cantine du lycée.

RETROUVEZ LA VIDÉO DANS SON INTÉGRALITÉ SUR YOUTUBE :
[HTTPS://YOUTU.BE/7P3JQ_KAE8C](https://youtu.be/7P3JQ_KAE8C)

Plan canicule Entre le 1er juin et le 31 août, les personnes âgées peuvent s'inscrire auprès du CCAS pour bénéficier d'un accompagnement et d'une vigilance lors des périodes de fortes chaleurs. En cas de canicule, le CCAS contacte régulièrement les personnes inscrites afin de vérifier si tout va bien. N'hésitez pas à faire part de toute inquiétude pouvant concerner les personnes de votre entourage ou voisinage.

INSCRIPTIONS EN MAIRIE - 01 60 92 80 14 DÈS LE 1^{ER} JUIN OU SUR LE SITE INTERNET WWW.MAIRIE-ORSAY.FR RUBRIQUE CCAS. N°VERT 0800 31 98 36.

Rendez-vous citoyens

RÉUNION PUBLIQUE - CENTRE-VILLE

Jeudi 30 juin
Auditorium Jacques Tati - 20 h 30



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 28 juin - Salle du Conseil - 20 h 30

QUARTIER LIBRE le maire et les élus à votre rencontre

- **CENTRE** - mardi 14 juin - 18 h / PLACE SITUÉE DEVANT LA POSTE
- **GUICHET** - jeudi 16 juin - 18 h / PLACE DU GUICHET SITUÉE ENTRE LES RUES RACINE ET CHARLES DE GAULLE)
- **MONDÉTOUR** - mercredi 22 juin - 18 h / PLACE PIERRE LUCAS

Circulation douce : Vélos et scooters électriques à Orsay

DOSSIER



Marie-Pierre Digard avec les pensionnaires des résidences pour personnes âgées lors de la journée jardinage du 21 mai dernier. De nombreux participants ont rapporté des graines et des jeunes pousses pour agrémenter les 2 nouveaux espaces entre les 2 RPA.

Un premier pas... ou plutôt un premier tour de roue

“ Nous nous sommes fixé un cap, agir concrètement pour la transition écologique. Dans cette perspective, nous proposons des solutions innovantes pour répondre à des besoins du quotidien. Les nouveaux services d'écomobilité constituent une alternative à la voiture individuelle. En expérimentant l'implantation de vélos et scooters électriques, la ville d'Orsay fait le choix de l'innovation. Nous proposons ainsi concrètement de faciliter vos déplacements et particulièrement entre le plateau et la vallée.

Cette action est menée grâce à l'investissement de nombreux partenaires. Le cadre est celui d'un programme européen, le déploiement bénéficie du soutien de la Région Ile-de-France et de celui de l'Établissement Public Paris Saclay. Tra-

vailer avec des partenaires multiples est déterminant si nous voulons mener des projets en période budgétaire tendue.

C'est en mobilisant toutes les énergies que cette opération prend vie. C'est grâce à vos coups de pédales qu'elle sera une réussite. Nous porterons le développement de ce projet à l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Marie-Pierre Digard

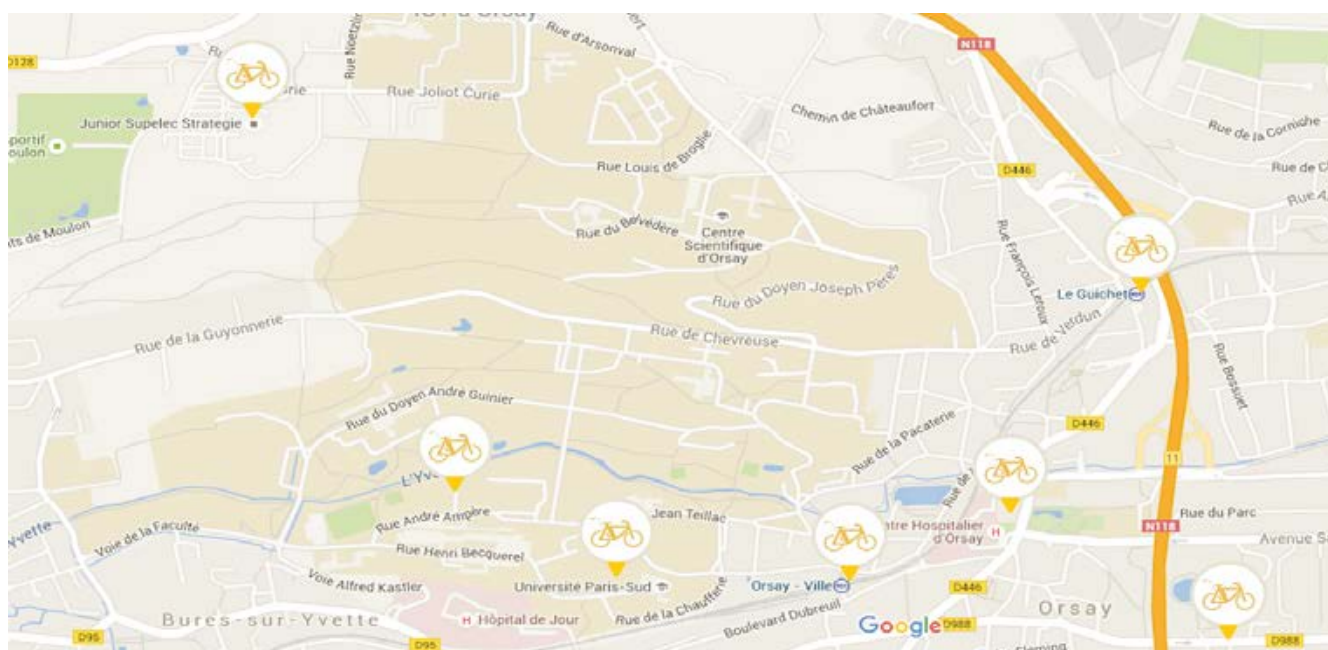
1^{ère} Adjointe au maire, chargée de l'environnement, des mobilités, de la transition énergétique et de l'innovation

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Expérimentation : Orsay s'équipe de vélos et scooters électriques

Et si d'autres solutions étaient possibles pour effectuer son dernier kilomètre entre le plateau et la vallée ? Quand les beaux jours de l'été arrivent, chacun souhaite en profiter, sortir, se balader !

Quoi de mieux que de pouvoir se déplacer rapidement, facilement et de façon écologique ? En juillet prochain, 20 scooters électriques et 20 vélos à assistance électrique seront mis en circulation et ce, pour une durée de 4 mois minimum.



Pour lancer ce projet d'autopartage de deux-roues électriques en libre-service, Orsay s'associe notamment à la société MOPeasy, chargée de la mise en place du projet sur le territoire. Les deux-roues seront ainsi mis à disposition sur différents emplacements prédéfinis : le centre-ville d'Orsay, les stations de RER à Orsay, IncubAlliance, Centrale Supélec, l'Université Paris-Sud (voir carte ci-dessus / carte susceptible d'être modifiée).

Rencontre avec... Bruno Flinois, président de MOPeasy

Qu'est-ce que MOPeasy ?

MOPeasy c'est une petite entreprise d'une vingtaine de personnes qui cherchent à promouvoir l'autopartage de véhicules électriques communautaires. Un usager est en moyenne à 300 mètres d'une borne. Nous cherchons donc à toucher des publics cibles selon les implantations (grandes entreprises, commerçants, étudiants, habitants...) dans des zones périurbaines ou rurales.

Ya-t-il d'autres villes comme Orsay qui font l'expérience de ces vélos et scooters électriques ?

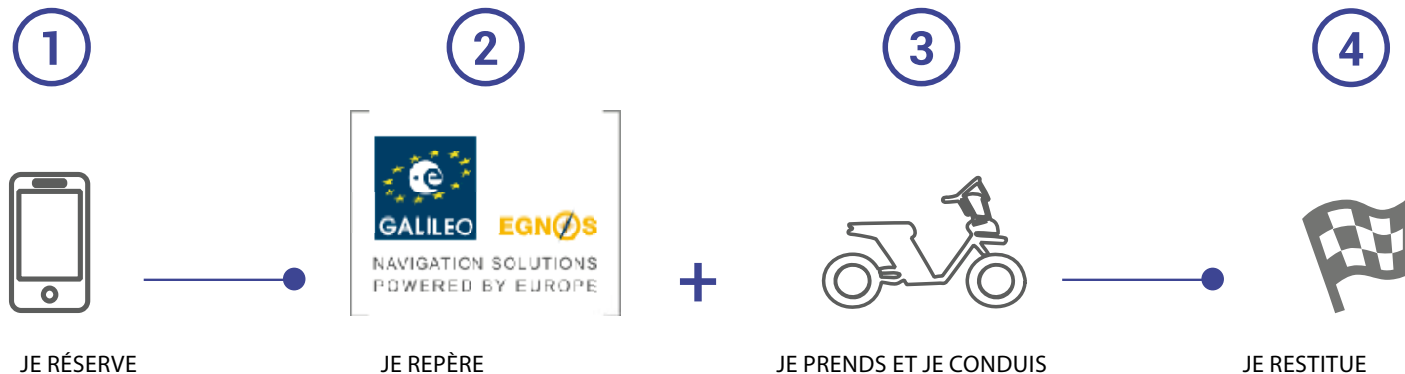
Il y en a mais il est vrai que nous nous implantons petit à petit. Orsay est la 1ère ville de l'Essonne à oser ce projet. En Ile-de-France, il y a également Marne-la-Vallée mais nous ne sommes encore qu'au début. On peut dire qu'Orsay est précurseur sur ce sujet.



scooters électriques à Orsay

Comment ça marche ?

Rien de plus simple !



Grâce à votre smartphone ou votre ordinateur et à l'aide de l'application ou du site internet monautopartage.fr, vous repérez le deux-roues le plus proche. Vous le récupérez pour effectuer votre trajet et le restituez sur l'un des emplacements autorisés. Vous réglez ensuite en fonction de la durée de votre location.

Combien ça coûte ?

50 centimes de l'heure pour les deux premiers mois de démonstration puis 1 euro de l'heure à partir de septembre.

Les financements du projet

Ce projet est le fruit de plusieurs collaborations. Il est cofinancé par l'Agence du GNSS européen dans le cadre du programme H2020 de Recherche et d'Innovation de l'Union Européenne et a reçu pour son déploiement le soutien de la Région Île-de-France, de la ville d'Orsay et de l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay. Un bilan de cette expérimentation, entièrement financée par nos partenaires, sera réalisé en octobre afin de décider de son développement à long terme sur le territoire.



Pas de borne de recharge... des agents à votre service !

Ce service est déployé à titre de démonstrateur du projet européen GMOTIT, un projet qui vise à améliorer l'autopartage des deux-roues en libre-service en les équipant d'une technologie de géolocalisation par le GNSS européen, plus performant que le GPS américain. Ainsi, les 40 scooters et vélos électriques mis en service seront localisés par les systèmes de positionnement européens Galileo et EGNOS, ce qui permettra à MOPeasy de connaître l'état des batteries et de faire intervenir des agents pour les changer en cas de besoin. Ce système européen permettra également de localiser les véhicules les plus proches.

Meriem Gazzar, chef de projet pour la ville d'Orsay

Pourquoi ce projet à Orsay ?

Le dénivelé propre au territoire d'Orsay ne facilite pas la marche à pied ou le vélo. Le but premier du projet est donc de faire le lien entre le plateau et la vallée. Nous pensons qu'il y a un réel besoin de nouveaux moyens de transport sur ce secteur en plein essor. Cette expérimentation nous permettra de tester l'intérêt des gens pour nos véhicules électriques.

Quelle suite pour ce projet ?

A l'issue de cette expérimentation, notre ambition est d'étendre ce dispositif sur l'ensemble du Plateau de Saclay avec bornes de recharge, vélos et voitures électriques.



Cérémonie de la victoire de 1945. DIMANCHE 8 MAI

71^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. En présence de Maud Olivier, députée de l'Essonne, de David Ros, maire d'Orsay et conseiller départemental, et des élèves élus du Conseil municipal des jeunes.



CMJO au conseil municipal MARDI 17 MAI



Vacances Pass'age : DU



Soirée cinéma SAMEDI 21 MAI

Organisée par les jeunes du CMJO, en partenariat avec la MJC, cette soirée nous a fait revivre les plus grandes catastrophes de l'histoire de notre Planète.



Tous en scène : DU 19 AU 23 AVRIL

Après 1 semaine de formation dédiée organisée par la ville d'Orsay et la MJC Jacques Tati, nos jeunes talents se sont produits en concerts le 23 avril, dans des conditions professionnelles, pour un véritable succès !



Aménagement des espaces boisés : SAMEDI 21 MAI

Retour des étudiants paysagistes pour un atelier jardinage ouvert à tous ! Après avoir fait le tour des différents espaces créés lors de leur dernier passage, les étudiants, entourés d'orcéens et de résidents, ont mis la main à la terre ! Fruits, fleurs, légumes, plantes aromatiques... Diverses semences ont été plantées !



ASO en Avesnois : LES 9 ET 10 AVRIL



Le temps d'un week-end (9 et 10 avril) « Si On Chantait » le chœur de l'A.S.O. fort de ses 55 choristes, s'est rendu à Solre-le-Château, charmante bourgade de l'Avesnois dans le Nord, à la rencontre de « la clé de Solre », chorale dirigée par Eric Loef, pour un « Concert de Printemps ». Cet ensemble fut très apprécié du public venu nombreux et salué chaleureusement par des représentants de la municipalité.

Mme Sarron fête ses 100 ans : MARDI 17 MAI



Et une centenaire de plus à Orsay ! Orcéenne depuis 1955 et résidente de la Futaie depuis 1990, c'est entourée de ses amis de la résidence, qu'elle appelle même "sa famille", que Mme Sarron a célébré son anniversaire sous le regard admiratif de David Ros, maire d'Orsay.



Echange de jeunes Orsay-Kempen : DU 24 AVRIL AU 1^{ER} MAI



40 jeunes orcéens âgés de 12 à 17 ans ont été accueillis dans des familles allemandes de notre ville jumelée. Le point d'orgue de cette semaine était la journée citoyenne organisée par la Ville de Kempen sur le thème « D'étrangers à amis », au cours de laquelle français et allemands ont travaillé ensemble sur la question des préjugés que chacun peut avoir sur l'autre et sur l'approche des différences et ressemblances entre les deux pays.

➔ Plus de photos sur www.mairie-orsay.fr



ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Donner du sens aux débats en se donnant les moyens d'agir.

Concernant l'avenir de notre centre-ville comme celui de l'ex-terrain Fly, nous avons fait un choix clair : celui de nous donner les moyens d'agir. Cela nécessite beaucoup d'explications et d'échanges pour permettre d'avancer dans la clarté.

Sans ce choix, aucune démarche participative n'aurait de sens puisque les débats ne pourraient pas être suivis d'effets. Ce type de démarche s'inscrit donc sur le long terme.

Notre centre-ville a des atouts qu'il faut mettre en valeur, mais aussi des points faibles (stationnement, absence de place publique...) qu'il faut améliorer. Nous avons toujours refusé une approche au coup par coup, qui aurait eu lieu à travers une suite de projets privés sans cohérence si nous n'avions pas agi. Elle n'aurait permis ni de faire face aux difficultés rencontrées ni de faire vivre le débat public.

Ce cœur de ville est fréquenté par tous les Orcéens : nous avons donc décidé de nous saisir du sujet. Aujourd'hui, des réunions d'échanges sont organisées, et nous avançons pas à pas. Nous sommes bien loin des « projets cachés » brandis lors des dernières élections municipales. Des options sont présentées, discutées publiquement, des grands équilibres se dégageront suite à ces échanges. Si certains d'entre eux s'avèrent répondre aux difficultés rencontrées et mettre en valeur nos atouts, alors nous irons plus loin, toujours à vos côtés.

Concernant l'ex-terrain Fly, il s'agit de poser avec précision les termes du débat : tout d'abord, nous sommes favorables à une offre commerciale adaptée qui pourrait être incluse dans un projet. Ensuite, il s'agit de faire face à nos responsabilités et donc de permettre le débat sur l'avenir de cette zone en entrée de ville et à proximité d'une école. Pour que celui-ci ait un impact, la commune a lancé une procédure de déclaration d'utilité publique qui vise à se rendre propriétaire du terrain. Nous aurons donc les moyens d'agir et de répondre aux multiples questions qui se posent : quelle programmation (équipements publics, logements, offre commerciale, offre de services, ...) ? Quelle forme urbaine ? Quels espaces publics ? Comment intégrer ce terrain, à grande proximité d'une école, à la vie du quartier ? Le champ des possibles est important.

Ces sujets sont complexes et demandent du temps. Nous nous sommes toujours engagés à agir pour améliorer le quotidien tout en préparant l'avenir. C'est ce que nous faisons.

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

- Pendant longtemps les locataires des foyers de La Futaie et St Laurent pouvaient participer à des ateliers de céramique, peinture sur soie, tricot ou crochet...leurs œuvres, vendues au moment des marchés de Noël, leur apportaient la reconnaissance de leurs talents artistiques, le contact avec le reste de la population et les ressources nécessaires pour continuer leurs activités. **Tout ceci n'existe plus**, seul un atelier origami persiste occasionnellement par l'implication d'un bénévole. Ces activités artistiques et ludiques, peu onéreuses, contribuaient pourtant au bien être des locataires de ces foyers et rompaient leur isolement. Nombre d'entre eux seraient ravis de participer ou assister à des activités ludiques, artistiques ou physiques qu'on leur proposerait dans ces foyers et pas uniquement la télévision ou des parties de cartes. La bibliothèque de ces foyers est alimentée par des dons, pensez à elles et participez au renouvellement de leur fond lorsque vous ne voulez plus garder certains livres ou jeux de sociétés.
- Pour son budget 2016, le Conseil Départemental applique une forte augmentation de la part départementale de la taxe foncière, ainsi que des mesures d'économies. Notre groupe a dénoncé l'augmentation fiscale et approuvé les mesures d'économie. Quant à elle, la majorité municipale a cru bon de devoir voter en février une motion « contre la hausse des impôts décidée par le Conseil Départemental », **que le maire n'a d'ailleurs pas osé largement diffuser dans son intégralité au public**. Cette motion dénonçait entre autres « la réduction drastique du service public essonnien à travers notamment la suppression de la gratuité pour les cantines scolaires pour les plus fragiles ». De fait le conseil départemental avait instauré un tarif minimum de 0,70 € afin de responsabiliser les familles et limiter le gaspillage lié aux absences. A Orsay le tarif minimum des cantines scolaires dans le primaire, voté en séance du 17 mai, est de 0,81€. **La réduction du service public serait-elle encore plus drastique à Orsay que dans le département ?**
- Une de nos propositions phares de 2014, la mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), a finalement été votée lors du dernier Conseil Municipal. **Avec quasiment une décennie de retard sur les exigences légales, certes, mais il convient de saluer ce pas en avant pour la sécurité de nos concitoyens**. Le CLSPD sera l'instance d'élaboration et de pilotage de la politique locale de tranquillité publique et de prévention de la délinquance. A cet égard, on se rappellera qu'il était présenté dans le programme électoral de David Ros (en page 34) de façon à laisser penser qu'il s'agissait d'une action déjà réalisée, avec en outre une confusion entre les réglementations de 1997 et de 2007...! Avec 2 ans de décalage, le miracle aura donc eût lieu: « **réaliser le déjà réalisé** ».

Patrick Bernert, Caroline Caillot, Stéphane Charoussat, Simone Parvez, Raymond Raphael, Rachid Redouane, Alain Roche
Facebook : /retrouvonslebonsens
Twitter : @orsyavenir

carnet

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

Gabriel Decosta le jeudi 14 avril / Axel Thomas le samedi 16 avril / Raphaël Pelat le lundi 18 avril / Athénaïs Sirot-Henry le jeudi 21 avril / Hugo Boin le samedi 23 avril / Gabriel Brolis le mercredi 27 avril / Jazz Wolff le mercredi 27 avril / Luke Savrda Ye le jeudi 28 avril / Yalda Tahzibi Santos le lundi 2 mai / Nolan Gautheron le mercredi 4 mai / Agathe Chatellier le lundi 9 mai / Talyana Bruneau le mardi 10 mai / Wallen Boughanmi le dimanche 15 mai

Félicitations aux jeunes mariés

José Moran Meza et Laure Carre le samedi 30 avril / Cédric Parent et Emeline Jacquemard le samedi 30 avril / Alain Patellaro et Stéphanie Barret le samedi 30 avril / Antoine Surmont et Anne Bekaert le vendredi 6 mai / Mathieu Robin et Arane Kim le samedi 7 mai / Arnaud Persin et Christelle Glenet le samedi 14 mai

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

Mehnoush Mohammadgholi Zadeh épouse Ghaderi le samedi 16 avril / Antoine Figoni le jeudi 14 avril / Jacques Salgues le vendredi 15 avril / Silvestre Do Nascimento De Lima le samedi 23 avril / Marcelle Ormières le vendredi 22 avril / André Saverot le mercredi 4 mai / Jean-Pierre Lioret le jeudi 12 mai / Jack Leroux le dimanche 15 mai



Yalda Tahzibi Santos née le 2 mai



Athénaïs Sirot-Henry née le 21 avril

ATTENTION : CHANGEMENT D'HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE SON ANNEXE

A compter du 1er juillet 2016, de nouveaux horaires entreront en vigueur concernant l'accueil du public dans les services municipaux de l'hôtel de ville et de la mairie annexe de Mondétour.

Pour l'hôtel de ville :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 - 18 h (fermeture jeudi matin)
Samedi : 9 h - 12 h

Pour la mairie annexe de Mondétour :

Lundi : 14 h - 17 h 30 (fermeture lundi matin)
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30
Samedi : 9 h - 12 h

Ces modifications s'appuient sur les analyses de fréquentation réalisées régulièrement, et maintiennent l'ouverture des samedis matins dans les 2 équipements, où chaque usager bénéficie des services des formalités administratives, en particulier pour effectuer les demandes de carte nationale d'identité.



Comptes-rendus succincts et procès-verbaux des conseils municipaux sur mairie-orsay.fr ou sur demande à secretariatgeneral@mairie-orsay.fr / 01 60 92 81 92

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX
MARDI 28 JUIN
HÔTEL DE VILLE / SALLE DU CONSEIL - 20 H 30

menus du mois

Aliment Bio

restaurationscolaire@mairie-orsay.fr / 01 69 28 75 75

Mercredi 1 - Pamplemousse / Escalope de porc et spaghetti sauce tomates / Yaourt nature et abricots au sirop / Pain chocolat, fruit

Jeudi 2 - Avocat, tomate, maïs / Pintade au chou et pommes de terre / Carré de l'Est et grillé aux pommes / Pain, beurre, lait chocolaté

Vendredi 3 - Œufs durs mayonnaise / Tagliatelles au saumon / Cantal et fruit / Yaourt nature, petits suisses

Lundi 6 - Salade de radis, tomates / Sauté de bœuf à la provençale et blé / Pyrénées et glace / Crêpe chocolat, fruit

Mardi 7 - Salade de pâtes / Rôti de porc au romarin et ratatouille / Yaourt aux fruits et fruit / Pain, beurre, compote

Mercredi 8 - Concombre Bulgare / Sauté de merlu à la bretonne et pommes vapeur / Fromage blanc et fruit / Pain fromage, jus

Jeudi 9 - Salade tomates / Sauté de dinde sauce fromage et semoule / Carré frais et pomme au four / Biscuits, fruit

Vendredi 10 - Taboulé / Omelette ciboulette et haricots verts persillade / Mimolette et fruit / Pain, pâte à tartiner, lait

MENUS RÉALISÉS PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MONDÉTOUR LORS DE LA SEMAINE DU GOÛT (HORS GOÛTERS)

Lundi 13 - Melon / Boulettes de bœuf aux oignons et purée / Chèvre et salade de fruits au sirop / Viennoiserie, fruit

Mardi 14 - Tarte à la tomate / Quenelles de volaille sauce champignons et chou-fleur braisé / Edam et salade de fruits frais / Pain, vache qui rit, jus de fruits

Mercredi 15 - Chou rouge et maïs / Merguez et boulghour sauce tomate / Samos et pastèque / Pain, beurre, confiture, lait

GOÛTER VOTÉ PAR LA MATERNELLE DE MAILLECOURT

Jeudi 16 - Salade verte / Poisson pané-citron et courgettes-riz / Saint Môret et éclair au chocolat / Yaourt nature, madeleine, banane

Vendredi 17 - Rillettes-cornichons / Cuisse de poulet rôtie et haricots beurre-coquillettes / Yaourt aromatisé et abricots / Biscuits, compote

Lundi 20 - Concombre vinaigrette / Colombo de porc et riz / Bleu et poire au caramel / Pain, beurre, fruit

Mardi 21 - Betteraves vinaigrette / Brochette de poulet-ketchup et tian de légumes, pomme de terre / Yaourt nature et fruit / Céréales, lait

Mercredi 22 - Crêpe au fromage / Rôti de veau au jus et poêlée de salsifis-carottes / Tome et salade de fruits frais / Biscuits, compote

Jeudi 23 - Tomates, champignons / Poulet basquaise et semoule / yaourt aromatisé et fruit / Croissant, lait

Vendredi 24 - Salade niçoise / Filet de merlan sauce citronnée et purée de céleri / Saint Albray et clafoutis aux fruits / Pain, beurre, confiture, fruit

Lundi 27 - Carottes râpées / Rosbif-Ketchup et frites / Babybel et Flamby / Pain, pâte à tartiner, fruit

Mardi 28 - Melon / Jambon braisé aux herbes et gratin de courgettes-pomme de terre / Camembert bio et fruit bio / Petits suisses, biscuits

Mercredi 29 - Salade de tomates échalote / Côtes gigot grillées et flageolets / Yaourt aromatisé et fruit / Pain, vache qui rit, jus de fruits

Jeudi 30 - Salade de pâtes / Merlu sauce estragon et julienne de légumes / Carré frais et glace / Pain, beurre, miel, fruit

consultations GRATUITES

à l'Hôtel de ville

PERMANENCE D'UN AVOCAT DU BARREAU DE L'ESSONNE

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 17 h à 19 h et tous les samedis de 10 h à 12 h.

■ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
48 H À L'AVANCE 01 60 92 80 00

PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Mercredi 15 juin à la mairie d'Orsay de 9 h à 12 h et mercredi 6 juillet à la mairie de Bures.

■ RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE :
ORSAY : 01 60 92 80 00,
BURES : 01 69 18 24 24

PERMANENCE DE MAUD OLIVIER DÉPUTÉE DE L'ESSONNE

Plusieurs permanences chaque semaine sur la circonscription.

■ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
AU 01 64 46 34 19

DAVID ROS MAIRE D'ORSAY ET CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

■ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
AU 01 60 92 80 03

DATES DE COLLECTES PAR RUE

www.siom.fr > Calendrier et points de collecte par rue.

Calendrier personnalisé, par rue, des collectes sur l'appli mobile Orsay et sur mairie-orsay.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 7 juin / Mercredi 8 juin / Jeudi 9 juin suivant le quartier. **Merci de respecter les dates pour déposer vos encombrants et vos déchets sur les trottoirs.**

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Reprise des collectes tous les lundis et mardis.

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés) / Sous réserve de changements

- Dimanche 5 juin : Pharmacie Thiriet-Mounolou - Ccial Chevry II, Gif-sur-Yvette, 01 69 07 65 86
 - Dimanche 12 juin : Pharmacie de la Hacquinierie, 27bis avenue du Maréchal Foch, Bures-sur-Yvette, 01 69 07 68 46
 - Dimanche 19 juin : Pharmacie Petit, Ccial de la Treille - avenue de Champagne, Les Ulis, 01 69 28 75 54
 - Dimanche 26 juin : Pharmacie des Ulis, Ccial les ULIS 2, Avenue de l'Aubrac, 01 69 07 70 37
- La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appelez la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-ends & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

L'Insee enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Elle se déroulera pour ce trimestre à Orsay **du 13 juin au 9 juillet 2016**.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage. Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail.

À cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires.

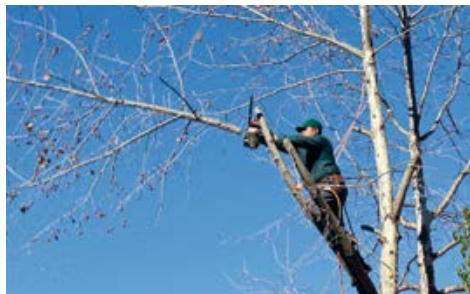
Mme NOKO Marie-Laure, enquêtrice de l'Insee, prendra contact avec les enquêtés au cours du deuxième trimestre 2016. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

■ LES RÉPONSES RESTERONT STRICTEMENT ANONYMES ET CONFIDENTIELLES. ELLES NE SERVIRONT QU'À L'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES ; LA LOI EN FAIT LA PLUS STRICTE OBLIGATION.

CIVISME

Désherbage et élagage : des règles simples pour le confort et la sécurité de tous

C'est le printemps et avec lui la saison des missions (ou corvées) de désherbage et d'élagage. C'est donc le moment de rappeler les précautions à prendre, que ce soit pour protéger l'environnement que se protéger soi-même.



Il faut tout d'abord savoir que chaque habitant est responsable de la partie de trottoir se trouvant devant sa propriété. Ainsi, en maintenant en bon état de propreté votre trottoir (balayage, désherbage...), vous contribuez au vivre-ensemble et assurer la sécurité des passants. La participation de tous est donc essentielle !

Dans la même logique, l'élagage des arbres et arbustes relève (sauf à de rares exceptions) de la responsabilité du propriétaire du terrain sur lesquels ils sont plantés. Il doit être effectué régulièrement de manière à ne pas gêner le passage ni empiéter sur la voie publique. Dans le cas contraire, la Ville s'autorise à effectuer les travaux nécessaires et à les refacturer ensuite au propriétaire.

Soyez prudent !

Il est important de veiller à respecter une distance de sécurité suffisante avec d'éventuels poteaux électriques lors de la plantation des arbres (en tenant bien sûr compte de la croissance des végétaux plantés) et de ne jamais, par exemple, tenter de ramasser une branche tombée sur une ligne électrique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2008, la Ville d'Orsay, engagée dans une démarche de développement durable, a renoncé aux produits phytosanitaires. Il est en effet désormais largement admis que l'utilisation de pesticides contribue à la dégradation de l'environnement et nuit à la santé publique. Le « zéro phyto » pour toutes les collectivités entrera en vigueur à partir de 2017 et pour les particuliers à partir de 2019. L'occasion de rappeler que des techniques alternatives existent (binette, compostage, paillage, plantes vivaces...). Celles-ci sont efficaces et même si les mauvaises herbes ont tendance à repousser plus vite, la planète et notre santé s'en portent mieux (amélioration de la biodiversité, moindre pollution des eaux souterraines...).

Mais le printemps apporte aussi avec lui les premiers rayons du soleil annonçant l'été. Envie de profiter de votre jardin ? Oui mais ce qui peut être un plaisir pour certains, peut être une gêne pour d'autres.

PENSEZ A VOS VOISINS !

Nuisances sonores

Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils à moteur thermique ou électrique bruyants, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et fêtes de 10 h à 12 h

Feux de jardin

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Polluant et nocif pour la santé, il peut en être plus la cause de la propagation d'incendie. C'est pourquoi, le brûlage d'ordure ménagère à l'air libre est interdit.

PLUS D'INFOS SUR VOS DROITS SUR LE SITE WWW.MAIRIE-ORSAY.FR, RUBRIQUE «VIVRE ENSEMBLE»

■ INFOS SUR LES TRAVAUX EN TEMPS RÉELS ?

OPTEZ POUR L'APPLI MOBILE OU POUR LES PAGES "ORSAY, NOTRE VILLE" SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX. VOUS AUREZ TOUTES LES INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE !

Orsay plage

2016

NOUVELLE FORMULE
Programme détaillé
sur www.mairie-orsay.fr

**1^{er} - 15
juillet**

**Stade nautique
Lac du Mail**

